



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 12 janvier 2021

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation du compte rendu du 16 décembre 2020
- 3) **Finances** : Demandes de subventions DSIL,
- 4) **Finances** : Demandes de subventions DETR,
- 5) **Patrimoine** : Demande de location au Vivier,
- 6) **Patrimoine** : Correction baux location au Vivier

Questions diverses

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – VIOT Hugues – PIERRET Fabrice – GROSJEAN Roger
- MAILLARD Cédric – TEMPESTINI Serge .
Mmes ALEXANDRE Monique – PETIT Franciane – BONNETIER Paulette – Astrid JUMEAUX –
LEVANDOWSKI Martine – SALENGROS Martine.

ETAIT REPRESENTE :

James MEY par Martine SALENGROS

ETAIT ABSENTE :

Stéphanie GAUDET

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 05.

Monsieur le Maire propose d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour :

- Personnel : Contrats « Parcours Emploi Compétences »

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

Affaire 1 - Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.

Monsieur Cédric MAILLARD est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation du compte rendu du 16 décembre 2020

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent le procès-verbal du 16 décembre 2020.

Affaire 3 : Finances : Demandes de subventions DSIL – Toiture de l'école Nelly Fortez

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021 à hauteur de 35 % du montant HT

- pour les travaux de remplacement de la toiture à l'école Nelly Fortez, estimés à la somme 53 047.75 € HT.

Affaire 4 : Finances : Demandes de subventions DSIL – Assainissement rue Thévenot

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021 à hauteur de 50 % du montant HT

- pour les travaux d'assainissement rue Thévenot, estimés à la somme 102 853.70 € HT.

Affaire 5 : Finances : Demandes de subventions DSIL – Réseau d'eau potable rue Thévenot

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021 à hauteur de 20 % du montant HT

- pour les travaux sur le réseau d'eau potable rue Thévenot, estimés à la somme 36 285.95 € HT.

Affaire 6 : Finances : Demandes de subventions DSIL – Réseau d'eau pluviale rue Thévenot

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021 à hauteur de 50 % du montant HT

- pour les travaux sur le réseau d'eau pluviale rue Thévenot, estimés à la somme 24 879.20 € HT.

Affaire 7 : Finances : Demandes de subventions DSIL – Assainissement rue Mortier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, programmation 2021 à hauteur de 50 % du montant HT

- pour les travaux sur le réseau d'assainissement, estimés à la somme 70 988.59 € HT.

Affaire 8 : Finances : Demandes de subvention DETR – Réseau d'eau potable rue Thévenot

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, programmation 2021 à hauteur de 60 % du montant HT

- pour les travaux sur le réseau d'eau potable rue Thévenot, estimés à la somme 36 285.95 € HT.

Affaire 9 : Patrimoine : Attribution de local au Vivier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer un local au Vivier d'une superficie de 10 m², à compter du 1er février 2021, à Monsieur Damien LOISEAU, pour un loyer mensuel de 11.40 euros.

Affaire 10 : Patrimoine : Attribution de local au Vivier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer un local au Vivier d'une superficie de 10 m², à compter du 1er janvier 2021, à Monsieur Michel VIELLE, pour un loyer mensuel de 11.40 euros.

Affaire 11 : Patrimoine : Correction de bail de location au Vivier

Lors du conseil municipal du 28 octobre 2020, un local sur le site du Vivier a été attribué à Madame PERRIGUEY épouse WARNIER Aurélie. Une erreur s'est glissée dans le nom sur la délibération n°9. La bonne orthographe est Madame WARNIER Aurélie et non WARGNIER.

Le Conseil Municipal reprend les termes de la délibération 9 du 28 octobre 2020 et, à l'unanimité, décide de louer un local au Vivier d'une superficie de 151.20 m², à compter du 1er décembre 2020 à Madame Aurélie PERRIGUEY épouse WARNIER pour un loyer mensuel de 172.37 euros.

Affaire 12 : Patrimoine : Correction de bail de location au Vivier

Monsieur le Maire rappelle les délibérations 5 du 4 juin 2020 et 6 du 28 octobre 2020 attribuant chacune un local à Monsieur Medhy THERY. Il s'agit en réalité d'un même local séparé en plusieurs parties. Il est proposé de réaliser un seul bail pour les deux parties.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer un local au Vivier d'une superficie de 205.45 m², à compter du 1er février 2021 à Monsieur Medhy THERY pour un loyer mensuel de 234.22 euros.

Affaire 13 : Personnel : Contrats Parcours Emploi Compétences

Il est proposé de recourir au dispositif « Parcours Emploi Compétences » de pôle emploi pour recruter 2 personnes au service technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

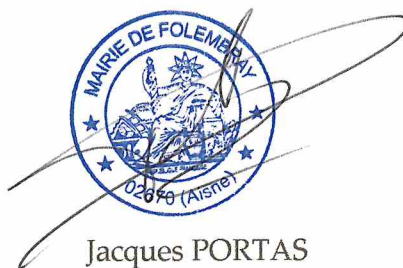
- ↳ Autorise la mise place de deux contrats "PEC",
- ↳ Précise que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine,
- ↳ décide que les contrats seront conclus pour une durée déterminée de 12 mois à compter du 01/02/2021 jusqu'au 31/01/2022,

Questions diverses

Aucune question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,



Jacques PORTAS